

Une maison grandeur nature sur les économies d'énergie et d'eau

Visite guidée d'une exposition disponible pour toutes les communes de l'agglomération lyonnaise.

L'Agence Locale de l'Energie, Espace Info Energie de l'agglomération lyonnaise, vous convie **le 24 janvier 2006 à 10h**, à l'hôtel de Ville d'Albigny-sur-Saône, à la visite de **"la maison économe"**, une réalisation innovante et pédagogique en matière d'économie d'énergie et d'eau dans l'habitat.

Autour de 80 m² de modules ludiques et interactifs, venez découvrir comment :

- réduire sa consommation de chauffage,
- bien choisir ses équipements électroménagers,
- privilégier un éclairage performant,
- cuisiner moins cher,
- limiter ses consommations d'eau,
- intégrer les énergies renouvelables à son logement,
- et mille autres astuces et bonnes pratiques.

Financée par l'ADEME, le Grand Lyon et la Métro (communauté urbaine grenobloise), cette exposition dont la gestion est confiée à l'ALE, s'inscrit dans une démarche d'information et de sensibilisation, et se veut être un outil à disposition des communes pour sensibiliser leurs citoyens aux bonnes pratiques énergétiques. Albigny-sur-Saône est une des premières à l'utiliser. L'exposition sera **ouverte au public du 16 au 27 janvier 2006** en mairie.

Rappelons que nous sommes, en tant que particuliers, à l'origine de 50% des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ en France, et que par l'application de solutions parfois très simples, on peut réduire à confort égal sa facture jusqu'à - 40%, tout en polluant moins !

Contact

Sylvain CHIRAT

tél. : 04 37 48 22 42

sylvain.chirat@ale-lyon.org



GRANDLYON
communauté urbaine



L'ALE en bref

Créée le 30 juin 2000, l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise (ALE) est une structure associative loi 1901, mise en place par la Communauté Urbaine de Lyon et l'Europe (programme SAVE). L'ALE est l'**Espace Info Energie** de l'agglomération en partenariat avec l'ADEME, et exerce ses missions dans 4 grands domaines : *efficacité énergétique, HQE, énergies renouvelables, maîtrise des usages à travers les comportements* (éclairage, chauffage, froid, eau, transports...). Les actions de l'ALE recouvrent quatre secteurs : l'habitat, les entreprises, le patrimoine public, les transports et la qualité de l'air et répondent aux demandes de conseils, d'assistance, d'information, de formation, de communication du grand public et des professionnels. Les partenaires de l'ALE sont les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les associations de particuliers (propriétaires, co-propriétaires, consommateurs...), des associations partenaires, les organisations professionnelles, les chambres consulaires, les fournisseurs d'énergie, le grand public...